

Cinquième Session, Treizième Parlement, 11-12 George V, 1921

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

BILL 7

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

BILL 7.

Loi concernant la Compagnie du Canal de Montréal à Ottawa et la baie Georgienne.

Première lecture, le 23 février 1921.

(BILL PRIVÉ)

M. FRIPP.

OTTAWA

THOMAS MULVEY

IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI